

COMMUNE DE VILLERS SUR PORT

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 avril 2021

Date de convocation, le 9 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry LAURENT Maire.

Présents : DURGET Gérard, ARMAND Arnaud, SERRALHEIRO Aude, BIGEY Johan, DEXET Philippe, ROUSSEL Pierre, RAMOS PINTO Sylvie, LAURENT Thierry, GANZ Jean-Philippe, MARGUIER Pauline, ROLLER Monika

Absents excusés : Néant

RAMOS PINTO Sylvie a été choisie pour secrétaire.

DCM 13 2021 - Compte de Gestion 2020

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

2 / Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil municipal déclare à l'unanimité que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 pour le budget communal par le trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Pour 11

Contre

Abstention

DCM 14 2021 - Compte administratif 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Arnaud ARMAND délibérant sur le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2020, dressé par Monsieur Thierry LAURENT, Maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif.

Soit un excédent de 364 388.25 € en fonctionnement et un déficit de 121 169.43 € en investissement en résultat de clôture 2020.

Conformément à la loi Monsieur le Maire se retire pour le vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve le Compte Administratif pour l'exercice 2020 du Budget principal.

Vote : 10 voix pour

Pour 10

Contre

Abstention

DCM 15 2021 - Affectation du résultat

Le Conseil Municipal après avoir examiné le Compte Administratif de l'exercice, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, compte tenu des crédits de report au budget primitif.

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 364 388.25 €.

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A/ Résultat de l'exercice	-3 096.66 €
B/ Résultats antérieurs reportés (ligne002 du CA) :	367 484.91 €
C/ Résultat à affecter	364 388.25 €
D/ Solde d'exécution d'investissement :	-121 169.43 €
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement :	0.00 €
F/ Besoin en financement :	-121 169.43 €
G/ Affectation en réserve R1068 en investissement :	121 169.43 €
H/ Report en Fonctionnement R002	243 218.82 €

Pour 11

Contre

Abstention

DCM 16 2021 - Vote des taux d'imposition

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes au titre de l'année 2021.

De ce fait, les taux restent inchangés :

Taxe foncière bâti : 30.68 % (dont taux communal 6.20 % et taux départemental 24.48 %), le transfert de la part départementale est neutre pour le contribuable.

Taxe foncière non bâti : 18.76 %

Pour 11

Contre

Abstention

➤ **Travaux électricité Mairie**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis proposé par l'entreprise Enedis concernant le déplacement de 6 compteurs situés dans la salle d'archive de la Mairie, le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré accepte le devis de 3 658.18 € TTC

Pour 11

Contre

Abstention

➤ **Remplacement de radiateurs dans un logement communal de la mairie**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis proposé par l'entreprise RICHER ELEC concernant la fourniture et la pose de 4 radiateurs, le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré accepte le devis de 2 850.00 € TTC

Pour 11

Contre

Abstention

➤ **Travaux de peinture salle des fêtes, cages d'escalier**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis proposés par l'entreprise CARD Peinture concernant des travaux de peinture

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré

Accepte le devis de 12 160.96 € TTC concernant la réfection de la peinture de la salle des fêtes

Accepte le devis de 7 716.84 € TTC concernant la réfection de la peinture des deux cages d'escalier de la mairie.

Pour 11

Contre

Abstention

➤ **Travaux de sécurisation du village**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis proposé par l'entreprise HICON France concernant la fourniture d'un miroir pour installation Rue des Forces

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré

Accepte le devis de 880.80 € TTC.

Pour 11

Contre

Abstention

➤ **Travaux réservoir**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis proposé par l'entreprise BRACONNIER Marcel concernant la fourniture et la pose d'un géotextile sur dalle et sur gravier sur le toit du réservoir.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré

Accepte le devis de 2 568.00 € TTC

Pour 11

Contre

Abstention

➤ **Lotissement : finalisation voirie, accès aire de jeux**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis proposés par l'entreprise LEA T.P

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré

Accepte le devis de 5 461.91 € TTC concernant la réalisation du chemin d'accès à l'aire de jeux au lotissement Rue Claude Camus sur 2.50 m de largeur et l'aménagement des abords du chemin.

Pour 11

Contre

Abstention